



Communiqué de presse

Mardi 27 novembre 2012

Aires marines protégées : coup d'arrêt à la protection de la mer

La nouvelle est bien mauvaise pour le milieu marin. Le projet de parc marin sur l'estuaire de la Gironde et les Pertuis Charentais, qui attend depuis un an son décret de création, risque tout simplement de ne jamais voir le jour faute de moyens alloués par l'Etat. Une énorme déception pour nos associations qui se sont investies depuis le début du projet.

Un avenir compromis pour les parcs marins en France

Après trois ans de travail concerté, l'implication de tous les acteurs du territoire, et une enquête publique ayant conclu à un avis favorable à sa création, le projet de parc marin sur l'estuaire de la Gironde et les Pertuis Charentais est sur le point d'avorter. Faute de moyens, l'Agence des aires marines protégées devrait bientôt annoncer la fermeture pure et simple de la mission d'étude, en place depuis 2009.

Nos associations sont très inquiètes pour l'avenir des parcs marins en France. D'autres parcs sont en effet en attente d'un décret de création, sur le Bassin d'Arcachon ou en Picardie. Faut-il s'attendre à ce qu'ils subissent le même sort ? Les parcs marins sont censés garantir la protection de la mer là où les pressions sont les plus fortes (urbanisme croissant, activités économiques nombreuses). Quel avenir peut-on espérer aujourd'hui pour ces territoires ?

La création d'aires marines protégées : une priorité... à l'international !

L'actualité est en décalage avec les ambitions affichées par la France à l'échelle internationale. A Rio puis à Hyderabad, la France a affiché son soutien à la création d'un réseau mondial d'aires marines protégées (AMP). La France accueillera d'ailleurs le congrès mondial des AMP sur son territoire en 2013. Mais avant d'afficher de telles ambitions à l'international, encore faudrait-il que la France respecte les engagements fixés pour son propre territoire ! La France s'est engagée à protéger 20% de ses eaux d'ici 2020, et à créer huit parcs marins en métropole d'ici 2015.

En mer, la croissance à tout prix

La protection du milieu marin est-elle toujours à l'agenda du gouvernement ? Monsieur Cuvillier, ministre délégué aux transports, à la pêche et à la mer, présentait la semaine dernière en conseil des ministres son projet de politique maritime pour la France. Ce projet fait la part belle au développement des activités économiques en mer, sans prise en compte sérieuse de la capacité de l'environnement à les absorber. Le seul objectif en matière d'environnement ressemble d'ailleurs à une mauvaise blague : la stratégie propose de « *poursuivre la dynamique de classement des espaces pour mieux protéger le milieu marin* ». Il semblerait malheureusement que la dynamique soit plutôt au déclassé.

Denez L'Hostis, pilote de la mission mer et littoral de FNE et administrateur de l'Agence des aires marines protégées : « Avec un espace marin grand de 11 millions de km², la France doit faire figure d'exemple en matière de protection du milieu marin. Or on assiste à un coup d'arrêt de la dynamique engagée ces dernières années pour protéger le milieu. Il est urgent que la mer soit remise à l'agenda du Gouvernement. »